



DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

A puissance 3, concepteur et fabricant, ZA Les Pins Verts, 1 allée Migelane, 33650 Saucats, FRANCE, déclare que les appareils destinés à être mis sur le marché portant les désignations et marquage ci-dessous satisfont aux exigences essentielles des directives et normes listées. Ils sont conformes au type éprouvé. Leur fabrication est soumise au système d'assurance qualité notifié ci-après.

Produit

Dérouleuse de câble pour atmosphère explosible.

Type, modèle

MP...EX

Assurance qualité

2014/34/UE annexe IV
LCIE- 33 av du Général Leclerc 92266 Fontenay aux Roses France
LCIE 00 ATEX Q 8006

Marquage Produit

Attestation d'examen CE de type LCIE 10 ATEX 3025X

Ex II 1 G D Ex ia IIC T6 Ga
Ex iaD A20 IP2X T80°C

T° ambiante : -20 °C ≤ Ta ≤ +50 °C

Directives UE

2014/34/UE - ATEX
2014/30/UE - CEM

2011/65/UE - RoHS - 2015/863

Normes

À l'origine

EN 13463-1:2009
EN 13463-5:2004
EN 60079-0:2006
EN 60079-11:2007
EN 61241-0:2006
EN 61241-11:2006

À ce jour

EN IEC 60079-0:2018
EN 60079-11:2012
EN ISO 80079-37:2016
NF EN IEC 61326-1:2021

Identification et traçabilité:

Les produits MP...EX sont identifiés par un numéro de série individuel qui permet la traçabilité. Ce numéro, associé à l'année, est inscrit sur une étiquette portant la référence complète de l'appareil.

Recommandations expresses en cas de relivraison:

Ce produit est un matériel pour atmosphères explosibles. À ce titre, et en respect de la directive ATEX 2014/34/UE, des dispositions doivent être prises pour assurer la traçabilité ascendante et descendante. Notre système qualité notifié ATEX/IECEx assure cette traçabilité jusqu'au premier point de livraison. Sauf dispositions écrites contractuelles contraires, toute personne assurant une relivraison de ce matériel s'engage à mettre en place un système permettant une éventuelle procédure de rappel de matériel non conforme pour une durée de 10 ans après la livraison.

Garantie et responsabilité:

Même hors période de garantie, seule la société A puissance 3 est autorisée à effectuer les réparations ou modifications d'un de ses produits. A puissance 3 dégage sa responsabilité, dans le cas du non-respect de ces clauses.

Saucats, le 02/01/2024

Jérôme GOUIN

Personne autorisée ATEX/IECEx

